

**TARIFS DE LOCATION  
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
2021-2022**

<b>Mise à disposition des instruments de musique Tarifs pour une année scolaire</b>	
<b>Pour 1 instrument :</b>	<b>88 €</b>
<b>Pour le 2ème instrument de la famille :</b>	<b>83 € (+ 88 €) = 171 €</b>
<b>Pour le 3ème instrument de la famille :</b>	<b>75 € (+88€ +83 €) = 246 €</b>
<b>Pour le 4ème instrument de la famille :</b>	<b>70 € (+88 € +83 €+75 €) = 316 €</b>

- ➔ Le prêt est gratuit pour les familles non imposables, au regard de la ligne 14 de l'avis d'imposition de 2021 sur les revenus de 2020.
- ➔ Les familles sont tenues de souscrire à la convention de mise à disposition prévue à cet effet ainsi qu'à une assurance couvrant les dégâts, perte ou vol.
- ➔ Les tarifs sont à régler pour une année sans possibilité de paiement partiel ou de remboursement.